

## FICHE PRODUIT

# Casque KARA



NFEN 397

NFEN 166

48 mois

340 g

### Domaine d'utilisation

Casque de protection à visière courte ou longue destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie.



coiffe textile



KARA MONTEUR lunette  
visière longue



### Caractéristiques

Le KARA est constitué de :

- une calotte moulée sous pression en A.B.S. avec ou sans aérations (avec porte-lampe intégré)
- un harnais comportant :
  - une coiffe textile à 4 points de fixation
  - un bandeau de tour de tête en polyéthylène basse densité avec serre-nuque à crémaillère autobloquante, amovible et réglable de 53 à 63 cm, monté avec une garniture de confort de 32 cm

**Coloris :** blanc, jaune, orange, vert, bleu, rouge (BTP) blanc (EBT), autres coloris par 200 pièces minimum.

**Poids :** 340 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

**Durée d'utilisation :** 48 mois

### Version avec lunette intégrée

Le casque KARA peut être équipé d'une lunette de protection en polycarbonate anti-chocs, anti-U.V., traitée anti-rayures, prévue pour une utilisation de base, livrable en version incolore ou teintée.

**Poids :** 40 g

**Durée d'utilisation :** 48 mois

### Version MONTEUR

Équipé d'une jugulaire montagne en tresses textile à 4 points de fixation (avec fermeture boucle flash), le KARA se transforme en casque type MONTEUR, pour les travaux en hauteur.

### Tests

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 397, et aux exigences facultatives suivantes :

- résistance aux très basses températures, -30°C
- isolement électrique sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole 440V~**
- résistance à la projection de métaux en fusion sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole MM**

La lunette de protection est conforme à la norme NFEN 166, dont les principaux tests sont les suivants :

- puissances optiques, **classe optique 2**
- lunette incolore : facteur de transmission, filtre pour l'ultraviolet : **numéro d'échelon : 2-1,2**, selon EN 169
- lunette teintée : facteur de transmission, filtre de protection solaire pour usage industriel : **numéro d'échelon : 5-1,4**, selon EN172, filtre très clair
- protection contre les particules lancées à grande vitesse, impact à basse énergie 45 m/s, **symbole F**

### Accessoires

Dispositif anti-bruits, écrans faciaux grillagés, protège-face, porte-lampe intégré, passe fil, lampe frontale, jugulaire cuir et coton, jugulaire type montagne à 4 points de fixation, coiffe de propreté, étiquette nominative gravée.



lunette KARA  
incolore



lunette KARA  
teintée

### Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (35x60 mm) et latéral (60x16 mm), par estampillage à chaud de votre sigle ou raison sociale.

AET 0069/478/158/05/01/1015/UTAC (Casque)  
AET 0070/090/085/07/02/0072/INRS (Lunette)